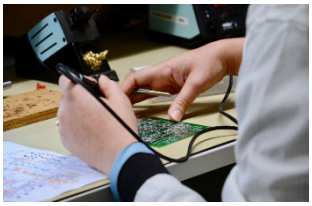

FSEF
établissement et service
de réadaptation professionnelle
et de pré-orientation

ESRP / PO Bouffémont

FORMATION

AGENT DE MONTAGE ET DE CÂBLAGE EN ELECTRONIQUE (AMCE)

Durée : 12 mois

Niveau 3 Cadre Européen des Certifications (Niveau CAP/BEP)

LE METIER

Définition succincte du métier et missions

L'agent(e) de montage câblage en électronique réalise manuellement ou à la machine le montage et le brasage des composants électroniques sur tout type de supports (circuit imprimé, châssis intermédiaires,…) et le câblage et l'interconnexion de ces supports et sous-ensembles dans un ensemble plus important (rack, boîtier,…).

Suivant des procédures établies, l'agent de montage câblage est aussi capable de régler les machines de fabrication de série en technologie de composants traversants ou en technologie de montage des composants en surface. Alors seront inclus les procédés de placement, collage, sérigraphie, brasage, nettoyage.

Ses réalisations sont principalement construites à l'unité ou en petite série et sont destinées à des matériels industriels (aéronautiques, médicaux, télécommunications, automobiles, …). Il peut aussi approvisionner, surveiller, régler, autocontrôler les postes ou machines de fabrication électronique et effectuer des réparations ou retouches sur les cartes électroniques (remplacement de composants, rajout de fils, …).

L'agent(e) de montage et de câblage en électronique est responsable de son travail, du bon montage des composants, de l'interconnexion des ensembles et sous-ensembles. La réalisation se fait en autocontrôle en suivant une procédure définie dans un cahier des charges. Le travail est exécuté à partir des documents de fabrication comportant les plans de montage, les schémas, les listings de raccordement, les données de réglages machines et les spécifications. Ces documents sont sous forme papier ou de fichiers informatisés. L'opérateur s'inscrit dans la démarche qualité et environnementale définie par l'entreprise.

Conditions générales d'exercice

L'emploi s'exerce dans l'une ou l'autre des branches très variées de l'industrie électronique :

- Electronique grand public
- Electronique professionnelle (industrie, médical, télécommunications, automobile,…)
- Electronique militaire, aéronautique

L'agent(e) de montage câblage travaille indifféremment dans une petite ou une grande entreprise. Avec le développement de la sous-traitance, il exerce souvent dans des P.M.E. sous traitantes des grandes entreprises.
Il travaille principalement en station assise dans des ateliers de fabrication. La station debout peut être requise pour monter ou câbler de gros équipements. La miniaturisation des composants nécessite l'utilisation de dispositifs de vision grossissants et d'outils de manipulation et de production adaptés.

Intitulés des postes

(liste non exhaustive)
Agent de fabrication en électronique, Réparateur de cartes électroniques
Monteur câbleur en électronique, Opérateur en fabrication électronique

Codes ROME : H1504 – H2602 – H2605

Formation pré-qualifiante → Formation qualifiante → Stage en entreprise 2 mois → **Titre Professionnel**

Formation Pré-Qualifiante (6mois)

Elle a pour objectif d'acquérir les connaissances de base requises pour le métier : électronique, informatique et bureautique, mathématiques et français appliqués à la formation, travaux pratiques.

Formation qualifiante

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier. L'agent(e) de montage-câblage les exerce au travers de 2 activités :

- Equiper et réparer des cartes électroniques;
- Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique.

Faisant partie intégrante de la formation, une **période de stage en entreprise de 5 semaines** est prévue dans le dernier trimestre de la formation, permettant de servir d'éventuel tremplin vers l'emploi.

Le stagiaire est suivi par une équipe pluridisciplinaire favorisant l'acquisition des compétences et la mobilisation vers l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.

Titre Professionnel

La formation d'agent(e) de montage et de câblage en électronique est validée par un titre professionnel de niveau 3 (Cadre Européen des Certifications), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il est délivré par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Conditions d'admission :
- Être reconnu « travailleur handicapé » et orienté par la MDPH
- Visite d'accueil préalable

Aptitudes et qualités nécessaires :
- Capacité à manipuler des composants de très petite taille
- Bonne vue de près après correction
- Bonne perception des couleurs
- Rigueur, habileté et précision

Limitations :
- Allergie aux solvants et/ou adhésifs
- Intégrité motrice et fonctionnelle des bras et des mains

La formation vous intéresse ?

Inscrivez-vous

FSEF
établissement et service de réadaptation professionnelle et de pré-orientation

ESRP / PO Bouffémont
5 rue Pasteur
95 570 Bouffémont
01 39 35 35 14
contact.esrp.po@fsef.net

hébergement
restauration sur site
(midi et soir - 7/7 jours)

Tout savoir sur la formation : https://esrp-bouffemont.fr/pre-qualifiant-agent-de-montage-en-electronique-amce/